



Accompagnement des personnes handicapées

Conformément à la législation en vigueur, la plupart de nos formations peuvent s'adresser aux personnes en situation de handicap.

Veuillez nous informer sur le sujet avant votre formation afin que nous étudions les solutions possibles en terme d'adaptation.

Les locaux concernés par le présentiel sont équipés des dispositifs d'accueil des personnes à mobilité réduite. Pour cette prise en compte, veuillez nous informer avant votre formation si vous êtes en situation de handicap.

La personne de notre entreprise en charge des demandes concernant le handicap est Jalal OUASSOU.

Nous étudierons les solutions possibles en terme d'adaptation de nos formations en concertation croisée avec les AGEFIPH, organisme paritaire français pour favoriser l'insertion professionnelle.

KAPITAL MAX, Capitalisez sur vos compétences !